Bulletin municipal d'information et de communication de la commune de Saint Clar de Rivière

Décembre 2022

SAINT CLAR INFOS

saintclarderiviere.fr

Directeur de publication : Etienne Gasquet

Conception, réalisation : Virginie Cazaux, Loïc Mahé, Jérôme Pacheco, Yannick Puertolas.

Mesdames, Messieurs,

Nous traversons une période économique difficile avec une inflation qui impacte les particuliers, les professionnels, mais également les moyens financiers des communes. Face à cette situation, nous recherchons et mettons en œuvre des solutions pour ne pas être contraints d'augmenter le taux d'imposition communal et pour maintenir l'équilibre financier de notre budget.

La crise de l'énergie fait craindre à nous tous des hausses importantes de notre facture d'électricité et peut-être même des coupures. Nous ferons une extinction de l'éclairage public de 23h à 6h du matin, sauf pour la place du village qui restera éclairée.

Un permis de construire sera déposé d'ici quelques semaines pour réaliser en face de la Mairie une salle communale de 120 m² pour les mariages, réunions du Conseil Municipal et autres.



Malgré toutes ces difficultés, Saint-Clar avance ….. dans le bon sens ; chacun peut en prendre la mesure, élus et agents de la collectivité y travaillent avec passion.

La fin de l'année approche et je vous souhaite à tous de belles fêtes.

Bien à vous

Etienne GASQUET



Comité des Fêtes : Manifestations 2022

Au cours des derniers mois, en plus de sa traditionnelle chasse aux œufs, de la fête locale, de sa participation à l'organisation de la fête de Noël et du vide grenier, le Comité des Fêtes a invité cet été les Saint Clarais petits et grands à partager un vendredi par mois un moment de détente et de fête au cours d'une guinguette. Vif succès de la formule qui a mis des étoiles dans les yeux des villageois et des organisateurs.
Pour la saison prochaine au programme du CDF : le marché de Noël, la chasse aux œufs, cinéma de plein air et la Saint Patrick, une fête de village nouvelle formule et ... bien sûr les guinguettes de l'été !





Foyer Rural et bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale a ouvert ses portes le 10 septembre avec la présentation des nouveaux livres adultes et jeunesse et un **petit déjeuner lecture** (renouvelé tous les mois). Un atelier jeux a été testé le 18 novembre : accueil de 16h à 19h tout public, famille et de 20h à 22h ados et adultes. Des jeux de société ont été proposés et une soirée réussie ! Les bébés lecteurs ont repris du service depuis le mardi 22 Novembre 10h15 - 11h 15.
Le Foyer Rural, quant à lui, n'est pas resté inactif. Détour en campagne : court métrage sur le thème de l'humour. Le concours de la plus belle jardinière a rencontré un vif succès. Forum des associations, marché des producteurs et pour finir une journée au profit du cancer du sein pour une association "SOUM DE TOY" qui prend en charge des femmes et des hommes pour une semaine de bien-être en fin de traitement.
Vendredi 09 décembre : conférence animée par M. Pascal Bergougnan avec pour thème "l'Occitanie qu'es acquo" ? On y découvre l'histoire de la région et sa langue.



<u>Animations 2023</u>
Bébés lecteurs : Tous les mardis, une fois par mois : Mardi 24 janvier - Mardi 14 février - (les autres dates seront fournies ultérieurement)
Samedi 21 janvier : Les nuits de la lecture, participation au dispositif culturel et national. Le thème : la peur !
Petit déjeuner lecture et exposition en lien avec l'atelier artistique d'Aurélie.

Atelier jeux de société et lectures choisies sur le thème de la peur.

Vendredi 3 février : conférence animée par M. Pascal Bergougnan de 17h30 à 18h30 (suite et fin)

Une fois par mois un petit déjeuner - lecture sera offert.

LES RENDEZ-VOUS d'AUTOMNE

FOYER RURAL
ST CLAR DE RIVIÈRE

Café Lecture

SAMEDI 3 DECEMBRE 2022
❀PETIT DEJEUNER - LECTURE
De 10H à 12 H à la Bibliothèque
❀EXPOSITION PEINTURE
Sylvie Contreras, artiste peintre sculpteur



VENDREDI 09 DECEMBRE 2022
❀L'OCCITANIE QU'ES ACQUO ?
CONFERENCE PAR PASCAL BERGOUGNAN
DE 17H30 à 18H30 à la Bibliothèque



SAMEDI 10 DECEMBRE 2022
❀ATELIER ART FLORAL de Noël
SALLE DU FOYER RURAL
DE 9H30 à 12H30
INSCRIPTIONS & RENSEIGNEMENTS
Christiane : n° 06,07,62,87,44

SAMEDI 21 JANVIER 2023
« Les nuits de la lecture » Bibliothèque
Spectacle comédie musicale Théâtre - Entrée 10 €

Association des écoles : manifestations 2022







Après deux années fortement impactées par le Covid, l'Association des Ecoles de Saint Clar a pu reprendre en 2022 une activité proche de la normale, pour le bonheur des petits et des grands !

Ainsi, après le week-end de Noël en partenariat avec le Comité des Fêtes fin 2021, l'AESC a permis aux enfants des écoles de fêter le carnaval avec l'équipe enseignante, autour d'un goûter et d'un moment festif et déguisé sur le thème du printemps.

La fin de l'année scolaire a été marquée par le retour de la kermesse et du spectacle de fin d'année, un moment très attendu par les enfants et leurs familles !

A l'occasion d'Halloween, l'AESC a proposé d'organiser un rendez-vous avec une chasse aux bonbons sur la place du village avant que chaque petit chasseur parte arpenter les rues de Saint Clar avec ses parents.

Enfin, toute l'équipe travaille actuellement à l'organisation du prochain week-end de Noël (les 3 et 4 décembre 2022) pour offrir aux enfants du village un spectacle féérique et un goûter le samedi, et proposer un magnifique marché de Noël avec de talentueux artisans et créateurs locaux le dimanche 4 décembre !

Notez bien le rendez-vous dans vos agendas !



Cérémonies : 8 mai, fête du village et 11 novembre

Le public était toujours nombreux et attentif pour assister au lever des couleurs et remercier la fidélité de nos porte-drapeaux.

Après la prestation des A'Kors de Saint Clar de Rivière, l'énoncé des noms des disparus des deux guerres mondiales a été suivi du discours prononcé par notre Maire, en présence des élus.



Association des écoles : circulation parking des écoles

Suite à de nombreuses plaintes renouvelées depuis plusieurs années, nous demandons un peu de civisme aux usagers concernant certains points de l'occupation des parkings de l'école :

- Respecter le sens de circulation en rouge pour éviter les embouteillages. De la même manière, il est déconseillé de se précipiter sur une place en roulant à contresens pour être le premier à se garer.
- Ne pas se garer sur l'emplacement jaune qui est réservé au bus. En effet s'il y a une sortie prévue et qu'une voiture est garée à cet endroit lorsque le bus arrive, il se gare le long des places de voiture et en bloque 9.
- Respecter les emplacements handicapés en bleu.
- Eviter de se garer hors des places de parking quand il en reste des disponibles.



Nous souhaitons aussi sensibiliser les parents à la vitesse des voitures aux abords de l'école.

La zone d'entrée dans les parkings est limitée à 30 km/h. Veuillez donc ralentir dans le périmètre de l'école afin que nos enfants soient en sécurité.

Roulez à une vitesse modérée car un enfant peut surgir à tout moment, surveillez vos angles morts et assurez vous que personne ne passe derrière lorsque vous reculez.

N'hésitez pas à interpeler les enseignantes ou la mairie si vous voyez des points d'incivilité aux abords de l'école.

Nous restons aussi à votre écoute pour tout problème concernant ce point ou tout autre sujet.

Les délégués parents d'élèves et la Mairie.

Les A'Kors

Les A'Kors
de Saint Clar de Rivière
chantent Noël
Le 17 décembre 2022
À 14h30 à
l'église de St Clar





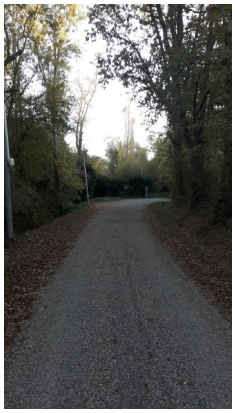
Cette année, le sapin de Noël est offert par la famille Belard. La municipalité tient à saluer ce geste qui permet d'embellir la belle place de notre village.

Travaux



Les employés communaux ont profité des vacances scolaires pour repeindre la salle du CLAE au groupe scolaire.

REALISES



Réfection de l'enrobé chemin du Pré Saint Jean et chemin du Carrelot.





Chemin de La Ruette : trottoirs, sécurisation (rétrécissement de la chaussée) avec préservation des arbres existants, arrêt de bus.

Vandalisme sur la commune



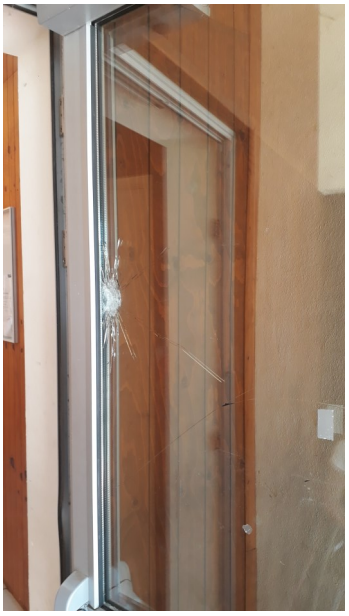
Un des agrès de sport près du City-Park a été vandalisé, il a été démonté pour être remis en état. Nous pouvons constater la force de nos adolescents !



Vitrine extérieure brisée à la mairie

et impacts sur les fenêtres à la salle des fêtes.

Les parents savent-ils toujours ce que font leurs enfants le soir ?

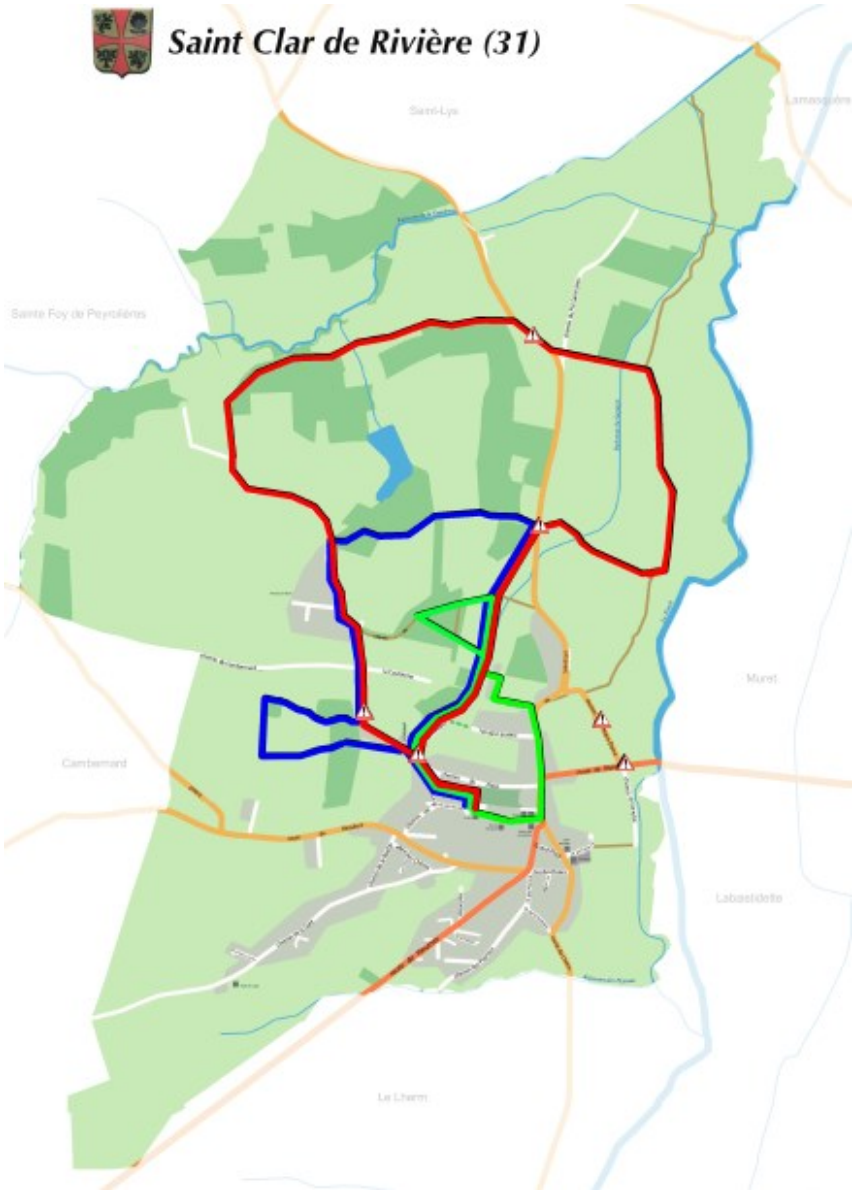


Environnement

Parcours de promenade



Un troisième parcours de promenade a été mis en place. Il permet plus de 2h30 de marche et environ 1 heure de vélo, dans un paysage alternant forêts et champs. La municipalité recommande la prudence lors des traversées de route.



Environnement

Potager et papotages

Bilan de l'année 2022

En partenariat avec les Ecoles maternelle et primaire : le jardin des 5 sens se poursuivra sur plusieurs années ; Exposition sur les insectes avec Aurélie et son atelier d'Art, plantations de délimitation de zone dans le jardin, troc de plantes et de graines, en partenariat avec la bibliothèque et une grainothèque installée à la bibliothèque, atelier de bombes à graines en juin avec les écoles et animé par les bénévoles de la bibliothèque et du Foyer rural, deux balades champêtres sur l'année, le marché de Noël avec un stand : animation, décoration avec des matériaux durables, recyclables , vente de Furoshiki

Pour 2023 :

Journée nettoyage de la nature . La date reste à fixer et "la récolte" sera exposée afin de sensibiliser la population. Aurélie se propose de réaliser l'oeuvre après accord de la mairie.
Balades à chaque saison et projet de mettre un arboretum dans le bois de St Clar, troc plantes : sera renouvelé en Avril, fresque du climat : atelier pour adulte animé par Joaquim. En partenariat avec la Mairie.

Modification éclairage public



Dans le cadre de la réduction des coûts liés à l'énergie et de la préservation de la vie animale nocturne, l'éclairage public sera coupé de 23h à 6h du matin. Le centre du village reste éclairé, car les lampadaires y sont équipés de LEDs qui réalisent 70 % d'économie.

Matinée pour l'environnement

Afin de préserver la nature, l'environnement et notre qualité de vie, la municipalité invite les Saints Claraises et les Saints Clarais à venir participer à une matinée opération de nettoyage des fossés, routes et chemins communaux (ramassage de papiers, plastiques, ...) Se munir de bottes et de gants.

Samedi 10 décembre 2022

RDV à 9h15 devant la mairie

Le pique nique sera offert aux participants, sous le préau des anciennes écoles, face à la mairie.

Merci de vous inscrire au secrétariat de la mairie 05.61.56.01.92

Informations Municipales

SIAS



SIAS Escalin
NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SOURIRE
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
www.sias-services.fr

Dons

Une décision de justice a condamné un Saint Clarais à payer la somme de 600 euros à monsieur Gasquet et 200 euros à madame Cardona pour agressions verbales et perturbations dans le bureau de vote lors d'une élection. Monsieur le Maire et madame la première Adjointe ont reversé la totalité de cette somme à l'association des parents d'élèves des écoles de Saint Clar de Rivière.

Collecte de déchets



Le premier camion de collecte des ordures ménagères 100 % électrique de France a été mis en service dans le Muretain Agglo. Ce véhicule fabriqué en France est moins bruyant qu'un camion-benne classique (il peut être utilisé de nuit) et émet jusqu'à 95 % de CO2 en moins. La conduite est beaucoup plus souple (arrêts-démarrages fréquents, jusqu'à 300 à 800 par tournée) et il dispose de l'autonomie nécessaire pour n'importe quelle collecte sur le territoire.

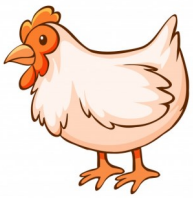
Micro coupures

Une réunion publique a été organisée à la salle des fêtes le 24 octobre 2022. Une explication technique a été donnée par ENEDIS (responsable de l'acheminement local de l'électricité) et un échange avec l'assistance a eu lieu. Un investissement de 700.000 euros est prévu sur notre commune pour améliorer la sécurité du réseau électrique. Il s'agira notamment d'enterrer des lignes électriques à partir du 1er trimestre 2023. Le nouveau transformateur devant alimenter le secteur du Chemin du Piton sera prochainement mis en service.



Par ailleurs, la mairie a négocié **un tarif préférentiel pour un achat d'onduleurs** avec la société DTEL à Muret. Un onduleur permet de protéger un ou plusieurs appareils (ordinateur, télévision, box Internet...) pendant une micro-coupure, le temps de les éteindre éventuellement (pendant un orage par exemple).
Le modèle proposé est le EATON 3S450F, pour un prix unitaire de 90,10 euros TTC. Les personnes intéressées doivent contacter la mairie avant la fin du mois de décembre 2022.

Risque élevé de grippe aviaire



L'épidémie de grippe aviaire a été classée en risque élevé sur tout le territoire national. De nombreux élevages sont contaminés, mais les cas chez les particuliers et dans la faune sauvage sont également en augmentation. Il est fortement recommandé d'isoler ses volailles. Le Ministère de l'agriculture recommande aux détenteurs de volailles de se signaler en mairie ou sur le site https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr.

Préparation rentrée

Recensement des enfants nés en 2020 pour la rentrée scolaire 2023-2024 : contacter la mairie au 05.61.56.01.92

Nouvelle adresse sur Saint Clar

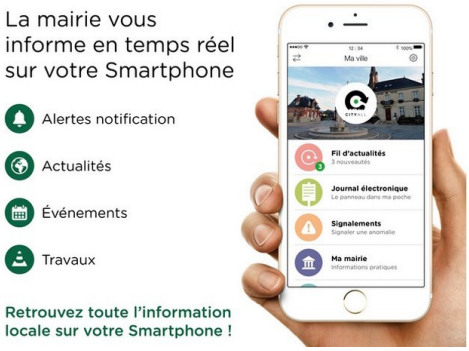
La Guingette de Manou , restaurant, bar, pizzeria, 16 route de Muret. Ouvert du mercredi au dimanche de 6h30 à 22h, service continu. Sur place ou à emporter, 06.40.32.35.33

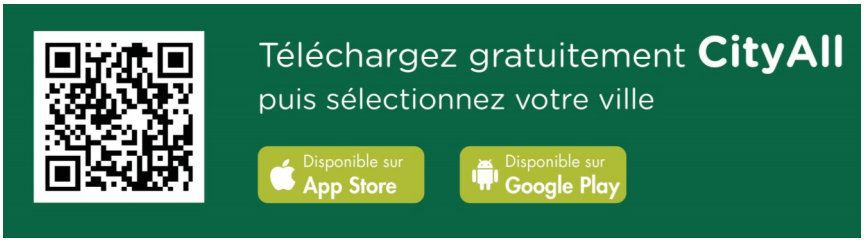
Sécheresse 2022 : recensement des habitations ayant subi des dommages

En 2022, notre commune n'a pas été reconnue en état de catastrophe naturelle au titre de l'année 2021.
Suite à l'épisode de sécheresse enregistré durant l'année 2022 et afin d'argumenter au mieux la nouvelle demande qui sera déposée en début d'année 2023 auprès des services préfectoraux, nous vous invitions à nous faire parvenir des photos et courriers explicatifs indiquant les dégâts constatés sur vos biens. Etant donné le nombre de foyers concernés, merci d'être précis et concis.
Ces envois devront si possible se faire par voie dématérialisée, à l'adresse suivante : mairie@saintclarderiviere.fr



Panneau d'information





Informations municipales également disponibles sur le site internet de la mairie.

Civisme



Veillez à ne pas laisser divaguer et aboyer vos chiens. Afin de préserver notre place du village et notre City Park, merci de récupérer les déjections de vos chiens. Ramasser les déjections canines sur la voie publique est une obligation. Le non respect de cette règle est passible d'une contravention.

Respecter les plages horaires c'est respecter les autres.
Le tapage diurne et nocturne : tout bruit excessif dans un immeuble ou une habitation individuelle peut être sanctionné quelle que soit l'heure et seulement pas à partir de 22 heures comme beaucoup le croient !
Certains bruits intempestifs (aboiements, volume sonore élevé, pot d'échappement bruyant, tondeuse, motoculteur, rotofil ...) peuvent gêner la vie quotidienne de jour comme de nuit.
Respectons la tranquillité de chacun en tenant compte des plages horaires :

Que dit la loi ?

Code général des collectivités territoriales L2212-2 et L2214-4

Code la santé publique articles R1334-30 à R1334-31

Arrêté préfectoral de la Haute Garonne 27/07/96 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage.

Qu'encourons-nous ? Une amende de 68 euros



Du Lundi au vendredi	8h30	12 h / 14h30 – 19h30
Samedi	9 h	12 h / 15 h – 19 h
Dimanche et jours fériés	10 h	12 h / 16 h - 18 h
Professionnels Du lundi au samedi (hors jours fériés)	7 h	20 h

État civil

Naissances, mariages, décès (du 01/01/2022 au 30/11/2022)

La municipalité félicite chaleureusement les parents de :

- Izia, Amélie, Anna CUBAYNES
- Owen, Raymond, Pierre FRAGNIERE
- Chloé ARMENGAUD
- Ellana, Louise, Fanny GARRIGUES
- Samuel, Christian, Frédéric LABADENS
- Ambre NAVARRO
- Ruben, Jean, François PAYET TOSTEN
- Ewen FRANCÈS DUFAUT
- Tristan, Elliot, Léon GARCIA
- Mathéïs CHARDON GOHEL
- Damien LAMARQUE
- Kataleya, Alexandrine, Audrey, Vanessa VIALENS
- Nino, Alexandre, Ylan, Joan GHIANI
- Jules, François LABARDE
- Margot TEILLOL
- Tina CARPANZANO
- Johan, Nicolas BOULBET



Tous nos vœux de bonheur accompagnent les couples qui se sont unis :



- Anthony VIGNES et Laetitia MOUNIC
- Stéphan LESPOUX et Marilyn VENANCIO
- Antoine RODRIGUEZ et Manon BALANDRADE
- Steven ARSENE et Célia ARNETON
- Alexandre GUESDON et Aurore DURAN

La municipalité présente toutes ses condoléances aux familles et aux proches de :

- Nicole, Louise MALMY veuve GÉRARD
- Marie, Thérèze, Françoise COURALET veuve DAUPHIN
- Joseph, Alain BONNEMAISON
- Jean-François, Marcel, Emile MASURE
- Jean, Paul RÉVY
- Heu LAU
- Maria SAEZ veuve CATALAN
- Jacqueline GRAND épouse CASTEX
- Bruno, Julien REDINI
- Huguette, Marie, Claire MARMIER veuve REDINI
- Jean-Luc, François, Laurent BELARD
- Raymonde, Angèle THOMAS veuve ALBARET

